



## Ville de Mers-Les-Bains

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
27 FEVRIER 2023**

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>OBJET</b>
	<p>L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, suivant une convocation en date du 21 février 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie à l'endroit habituel.</p> <p><b>Etaient présents</b> : M. DELEPINE ; M. EVRARD ; M-C ROBERT ; T. WILLEMS ; R. DOUILLET ; S. DION ; O. POUILLY ; S. MAUGER PRUVOTS ; P. MOPIN ; M. TROPHARDY ; J-B DEVOS ; S. CHARLET ; V. ROUSSELIN ; C. BERNARD ; O. PORTEBOIS ; B. DUJARDIN ; Formant la majorité des membres en exercice, soit.....16/22</p> <p><b>Etaient absents</b> : J-G. ROLLERI ; R. MBOYA LOUBASSOU ; soit.....02/22</p> <p><b>Etaient absents excusés avec procuration</b> : R. DAUTRESIRE (procuration à J-B DEVOS) ; C. QUENU (procuration à C. BERNARD) ; S. L'HUILLIER (B. DUJARDIN) ; F. HINSCHBERGER (procuration à V. ROUSSELIN) ; soit .....04/22</p> <p><b>Président de séance</b> : Monsieur Michel DELEPINE, Maire. <b>Secrétaire de séance</b> : Monsieur Thierry WILLEMS, Adjoint.</p>
	<p>Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à la presse et aux auditeurs présents. Monsieur Thierry WILLEMS est élu secrétaire de séance.</p>
2023/001	PROCES-VERBAL : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 DECEMBRE 2022
	<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 20 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>APPROUVE</u> le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 DECEMBRE 2022.</p>
2023/002	FINANCES : Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour la réhabilitation du pôle associatif
	<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 20 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>SOLLICITE</u> une subvention au titre du Fonds Vert d'un montant maximum de 800 246.30 € H.T conformément au plan de financement ci-dessus.</p> <p><u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.</p>

2023/003	FINANCES : Demande de subvention au titre du Fonds Stéphane Bern pour la réhabilitation de la Galerie Jules Barni
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 20 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>SOLLICITE</u> une subvention au titre du Fonds Stéphane Bern d'un montant de 300 000.00 € conformément au plan de financement ci-dessus.</p> <p><u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.</p>	
2023/004	CONTRAT : Attribution du bail commercial de la supérette de cœur de ville
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 20 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>ATTRIBUE</u> le bail commercial de la supérette de cœur de ville à la SARL Le P'tit Com'Mers.</p>	
2023/005	URBANISME : Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 20 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>PREND ACTE</u> du débat organisé ce jour autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) modifié du Plan Local d'urbanisme (PLU) de la commune membre de Mers-les-Bains.</p>	
2023/006	URBANISME : Délimitation des zones de la commune concernées par la présence d'un risque de mэрule
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 20 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>DECLARE</u> que la parcelle AE 72 indiquée sur le plan annexé à la délibération, constitue la zone où le risque de mэрule est avéré.</p> <p><u>PROPOSE</u> aux services préfectoraux d'intégrer cette zone au futur arrêté préfectoral délimitant les zones de présence d'un risque de mэрule.</p>	
2023/007	VŒUX : Vœu du Conseil Municipal pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de la façade maritime des Hauts-de-France
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 20 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>INVITE</u> le Conseil Régional des Hauts-de-France, en sa qualité d'Autorité Organisatrice des Mobilités et d'interlocuteur des sociétés de transport ferroviaire, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour réhabiliter le tronçon reliant Le Tréport/Mers à Abbeville de façon à ce que le sud de la façade maritime soit à nouveau connecté au nord jusqu'à Dunkerque.</p> <p><u>DEMANDE</u> à ce que la Gare de Le Tréport/Mers soit desservie, aussi vite que possible, toutes les 20 minutes par un train allant, au Nord, vers Abbeville, Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque,</p> <p><u>ENCOURAGE</u> l'association métrOpale à sonder la population de Mers-les-Bains pour vérifier l'intérêt des habitants de la commune pour un tel projet de desserte ferroviaire,</p> <p><u>SOUTIENT</u> l'association métrOpale dans sa volonté d'obtenir du Conseil Régional des Hauts-de-France et/ou de la SNCF la mise en œuvre de ce projet visant à ce que TOUTES LES GARES ENTRE DUNKERQUE ET LE TRÉPORT/MERS SOIENT DESSERVIES PAR UN TRAIN TOUTES LES 20 MINUTES DANS CHAQUE SENS ET QUE CALAIS-FRÉTHUN ET LONDRES SOIENT RELIÉES PAR TGV DIRECT.</p>	
2023/008	INFORMATIONS : Informations au Conseil Municipal
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 20 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>PREND ACTE</u> des informations communiquées.</p>	
<p>Monsieur le Maire clôt la réunion du Conseil Municipal.</p>	